



L'intersyndicale du privé

13 juin 2019 : l'intersyndicale de l'Enseignement privé en audience sur « la mixité des publics »

Le 16 mai dernier, lors de la journée de mobilisation inédite dans l'Enseignement privé, les représentants des sept organisations syndicales avaient été reçus par la conseillère du Ministre et les responsables de la Direction des affaires financières.

Des engagements concernant le dialogue social entre le Ministère et les représentants des agents avaient été promis, notamment pour mieux les associer aux travaux entrepris à l'Éducation nationale et bien évidemment à ceux touchant directement les personnels du privé.

DONT ACTE ! Ce jeudi 13 juin, la réunion de travail avait pour objet la réforme de la voie professionnelle, précisément sur la mixité des publics, c'est-à-dire la possibilité d'accueillir dans une même classe des élèves et des apprentis.

Les organisations syndicales avaient transmis au préalable de nombreuses questions en vue des échanges.

Des éléments de réponses ont été apportés : sur le statut du professeur en lycée professionnel, sur la rémunération, sur la formation, sur l'organisation pédagogique complexe à mettre en place. D'autres réponses à certaines questions restent en suspens du fait de leur étude juridique ou de besoin d'approfondissement.

Cependant, sur la question de la mixité des publics, beaucoup d'incertitudes et de craintes persistent sur l'organisation concrète et les conditions de travail des enseignants qui en auraient la charge, sans moyens supplémentaires.

L'intersyndicale restera par conséquent très attentive aux effets de cette réforme en lycée professionnel et aux impacts de la mixité des publics sur les conditions d'exercices des maîtres. Elle refusera toute dégradation des conditions de travail et exige une meilleure reconnaissance du travail des maîtres.

